



Reflections of Francis Bacon  
de. 1659  
The first is, that the mind  
is not a tabula rasa  
at birth, but is  
filled with ideas  
from the senses  
and the imagination  
The second is, that  
the mind is not  
a passive receiver  
of ideas, but is  
an active power  
which can  
combine and  
recombine them  
The third is, that  
the mind is not  
a mere mirror  
of the world, but  
is a power which  
can create its  
own ideas  
The fourth is, that  
the mind is not  
a mere vessel  
for the reception  
of ideas, but  
is a power which  
can give them  
a new form  
The fifth is, that  
the mind is not  
a mere organ  
of the senses, but  
is a power which  
can give them  
a new life  
The sixth is, that  
the mind is not  
a mere instrument  
of the will, but  
is a power which  
can give it  
a new direction  
The seventh is, that  
the mind is not  
a mere faculty  
of reasoning, but  
is a power which  
can give it  
a new scope  
The eighth is, that  
the mind is not  
a mere power  
of knowledge, but  
is a power which  
can give it  
a new use  
The ninth is, that  
the mind is not  
a mere power  
of action, but  
is a power which  
can give it  
a new end  
The tenth is, that  
the mind is not  
a mere power  
of contemplation,  
but is a power  
which can give  
it a new object

# Tenir pension *sur un bon pied* : le projet du pasteur Antoine-Noé Polier de Bottens

Béatrice Lovis

L'afflux de nombreux étudiants étrangers fortunés à Lausanne, attirés par la réputation de son Académie et de ses professeurs, a fait fleurir au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle plusieurs pensions dans divers quartiers de la ville, en particulier à la Cité et à la rue de Bourg. Cette activité aussi lucrative qu'honorable avait tout pour séduire des membres de la noblesse dont les rentes étaient parfois insuffisantes pour tenir leur rang. C'est précisément un tel projet qu'échauffa le pasteur Antoine-Noé Polier de Bottens<sup>1</sup> au début de l'année 1751. Membre d'une nombreuse fratrie<sup>2</sup>, Polier est installé à la rue de Bourg avec son épouse Antoinette Suzanne Lagier de Pluvianes. Celle-ci est enceinte de leur premier enfant<sup>3</sup> lorsqu'il se tourne vers son ami Salomon de Charrière de Sévery, alors gouverneur à la Cour de Hesse-Cassel<sup>4</sup>, pour lui faire part de ses préoccupations et lui demander conseil sur son entreprise dans une lettre riche en détails :

Vous n'ignorez pas mon cher que j'ai pour moi-même peu de biens, mon beau-père n'a donné à sa fille qu'une constitution assez médiocre. Les efforts que j'ai fait pour faire honneur aux affaires de mon défunt frère Daniel, joints à quelques petites dettes particulières m'ont tellement épuisé que je me vois aujourd'hui, je vous l'avouerai, assez à l'étroit, et presque réduit pour vivre à mon seul bénéfice ; nous ne sommes pas vous le savez dans un pays de ressources, d'ailleurs ma vocation ne m'en laisse que peu ou

point ; la seule à laquelle je puisse honnêtement m'accrocher, c'est le pénible, rebutant mais lucratif métier de tenir des pensionnaires ; après mûres réflexions nous nous y sommes déterminés, ma petite femme et moi ; mais ce ne sera que sur un pied que la chose puisse être un peu gracieuse, et assortie à mon état ; et d'abord mon cher nous souhaitons des pensionnaires du plus haut rang, Princes, Comtes souverains, ou tout au moins Milords ; je pourrais peut-être par le canal de Monsieur Schaub ou autres bons amis que j'ai à Londres me procurer de ces derniers, mais je vous avoue que vu le caractère inné de la Nation, ils seront toujours mon pis-aller.<sup>5</sup>

Dans la suite de sa lettre, Polier précise ses attentes financières et son offre en matière de cours. La réussite d'autres Lausannois, à l'exemple du professeur Charles Guillaume Loys de Bochat<sup>6</sup> ou du colonel Charles Duval de La Pottrie<sup>7</sup>, semble l'avoir encouragé à se lancer dans cette activité :

Je me tourne donc du côté de l'Allemagne, et vous prie mon cher Sévery, vous qui êtes au fait des choses, de voir s'il n'y aurait pas moyen de me procurer quelques jeunes seigneurs, sur l'un ou l'autre de ces deux pieds ; ou comme Monsieur de Bochat eu les Princes apanagés de Baden<sup>8</sup> ; c'est-à-dire pour une telle somme, eux et toute leur maison, pour logement, nourriture, chauffage et lumière 1400 £ par an<sup>9</sup> ; ou mieux encore sur le pied où Monsieur

Fig. 1a. Détail du *Portrait d'Antoine-Noé Polier de Bottens et de sa femme Élisabeth Antoinette Suzanne Lagier de Pluviannes*, huile sur toile, 101.5 × 138 cm, [v. 1750-1760]. MHL, inv. I.164.Polier famil.1.

de La Pottrie a eu le Comte et le Baron<sup>10</sup>; de jeunes seigneurs qui en situation de dépenses gardent un certain incognito me seraient remis pour les nourrir, entretenir et pourvoir à leur éducation; et ce pour une telle somme par an. Et dans ce cas, mon cher Ami, si j'en trouvais dans ce goût-là, je ferais sûrement les choses en conscience, et n'aurais sûrement pas chez moi de l'interdit; je prendrais à la maison mon frère le major pour veiller sur la personne desdits jeunes seigneurs, assister à la leçon de leurs maîtres à leurs exercices, les conduire dans les compagnies, etc. Un bon informateur bien choisi, comme de Bons<sup>11</sup> par exemple, réglerait et leur ferait faire sous ma direction leurs études; je resterais chargé des mœurs, du spirituel, je pourrais leur donner des leçons de morale, religion, droit, histoire et géographie. Je pense mon cher Ami que sur ce pied-là, on aurait chez moi une pension en tous points très avantageuse. Voyez donc je vous prie si parmi le grand nombre de Princes ou Seigneurs de haut rang que vous connaissez en Allemagne, vous n'en sauriez point à qui vous pussiez la proposer; cela ne conviendrait-il point aux jeunes Princes héréditaires d'Hambourg, ou à Messieurs leurs cousins, les jeunes Comtes de Laubach<sup>12</sup>? Enfin mon cher Sévery, tachez, je vous prie, de nous aider dans une chose qui est essentielle à notre petite fortune, mais la chose presse parce que si nous trouvons des pensionnaires dans le goût que nous les désirons, je louerai tout de suite l'hôtel de La Pottrie qui sera vacant ce printemps; si vous approuvez mes idées et que vous voyez quelque chose qui puisse nous convenir, je n'hésiterai point à me rendre tout de suite en Allemagne pour conclure le marché, et prendre mes arrangements en conséquence. Il n'est pas nécessaire de vous faire sentir, qu'on peut faire valoir cette considération: c'est que de jeunes seigneurs sont toujours mieux élevés dehors de chez eux, que dans une Cour pleine de flatteurs qui leur gâtent le cœur, avant qu'on ait travaillé à les former, que Lausanne présente bien des avantages aux éducations de jeunes seigneurs.<sup>13</sup>

Polier de Bottens ajoute en post-scriptum que sa demande doit rester confidentielle et que son beau-père ne doit pas être mis au courant de sa démarche:

il est nécessaire d'user d'un grand secret jusqu'à ce qu'on ait quelque chose de sûr, et cela d'autant plus qu'ensuite de votre lettre et des ouvertures que vous pouviez me donner, je me déterminerais à partir pour me rendre moi-même sur les lieux, mais je voudrais faire ledit voyage pour ainsi dire incognito et sans que personne [autre] que ma chère femme, put pénétrer mon dessein.<sup>14</sup>

Six mois plus tard, le pasteur annonce à son ami Sévery qu'il a «un peu perdu de vue le dessein que je vous avais communiqué précédemment, peut-être le reprendrai-je un jour que vous serez plus à bien de le seconder, et moi plus à portée de profiter de vos bons offices»<sup>15</sup>. L'entreprise semble s'être toutefois concrétisée, du moins quelque temps, puisqu'en décembre 1761 son parent Jean Henri Polier de Vernand mentionne que Polier de Bottens héberge quatre pensionnaires «au moyen desquels la marmite doit être tenue en bon train»<sup>16</sup>.

L'initiative de Polier suit une tendance qui rencontrera toujours davantage de succès à Lausanne. Les pensions qui se développent au cours de la seconde moitié du siècle deviennent si nombreuses qu'elles semblent supplanter les auberges. Ces dernières sont brièvement mentionnées dans le fameux guide de Johann Gottfried Ebel en 1795, au contraire des pensions, qui font l'objet de recommandations:

Plusieurs établissements de pensions pour les étrangers. On paye dans les premières, pour tout, six louis par mois. Il y en a ensuite à cinq, à quatre et même à trois louis<sup>17</sup>. Un étranger doit se procurer des conseils pour le choix de la pension qu'il prendra; car c'est de ce choix que dépendra la société dans laquelle il pourra s'introduire. Ces sociétés diffèrent beaucoup pour le ton, quoique toutes agréables et décentes. Celui qui n'est pas dans la première pension, et n'est pas muni de recommandations particulières, trouvera bien difficilement accès dans les premières sociétés.<sup>18</sup>

Au tournant du siècle, le guide Reichard insiste également sur le fait que «Lausanne est renommée dans toute l'Europe par ses établissements de pensions pour les étrangers.»<sup>19</sup> Selon Ebel encore, «la situation magnifique de la ville et le bon ton» de ses habitants, «jointes à la facilité d'apprendre à fond la langue française» expliquent le succès des pensions auprès des «riches étrangers de toutes les nations de l'Europe.»<sup>20</sup>

Le jeune Edward Gibbon profita aussi – graduellement – de cet accès privilégié à la noblesse vaudoise offert par les pensions, comme il le décrit dans ses *Mémoires*. Dès que la langue française ne devint plus un obstacle, il commença «à [se] plaire à leur compagnie»: «pour la première fois, écrit-il, je fréquentai des assemblées d'hommes et de femmes. La connaissance de la famille Pavillard me prépara par degrés à celle de sociétés plus élégantes. Je fus reçu avec bonté et indulgence dans les meilleures maisons de Lausanne»<sup>21</sup>. Gibbon fut témoin, et même bénéficiaire, de l'essor des pensions pour les voyageurs privilégiés. Lors de son premier séjour en 1753-1758, il avait

dû se contenter, chez le pasteur Pavillard, de conditions modestes : « À la place de mon élégant appartement du collège de la Madelaine [à Oxford], c'était une rue étroite, sombre, la moins fréquentée d'une ville qui n'est pas belle ; une maison vieille et incommode ; une petite chambre mal bâtie, mal meublée, qui, aux approches de l'hiver, au lieu d'un feu qui fait société, était destinée à recevoir la chaleur invisible d'un poêle. »<sup>22</sup> En revanche, en 1763-1764,

en route vers Rome, le jeune homme loge dans la meilleure pension de la ville, sise à la rue de Bourg chez l'écuyer Henri de Crousaz de Mézery. Gibbon relève à plusieurs reprises la qualité de ses hôtes, une « chère excellente » et une très bonne compagnie<sup>23</sup>, souvent composée d'Anglais de passage, des pensionnaires que le pasteur Antoine-Noé Polier de Bottens souhaitait précisément éviter en raison de leur réputation quelque peu sulfureuse.

- 1 Antoine-Noé Polier de Bottens (1713-1783) devient président du Séminaire français en 1759, puis doyen de la classe des pasteurs à Lausanne en 1766. Il se fera connaître à l'étranger en collaborant à l'*Encyclopédie de Paris* par l'intermédiaire de Voltaire et en prêchant avec succès à Francfort, ce qui lui vaudra plusieurs distinctions. Peu d'études lui ont été consacrées à ce jour. Voir François-Alphonse Forel, « Les souvenirs de jeunesse d'Antoine de Polier », *RHV*, n° 19, 1911, p. 117-128, 142-148, 171-181, 237-249 ; Jean-Daniel Candaux, « Vingt-deux articles manuscrits pour l'*Encyclopédie* localisés en Suisse romande », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, n° 44, 2009, p. 220-227. De multiples occurrences se trouvent aussi dans Morren, *La Vie lausannoise au XVIII<sup>e</sup> siècle*, p. 529-533, et *passim*. Des archives le concernant sont déposées dans le fonds ACV, P René Monod, 368-373.
- 2 Polier a seize frères et sœurs, dont onze parviennent à l'âge adulte ; deux frères s'exileront en Espagne (Madrid) et en Inde (Madras).
- 3 Mme Polier de Bottens donnera naissance le 7 mai 1751 à une fille, la future romancière Isabelle de Montolieu.
- 4 Sur Salomon de Sévery (1724-1793) et son activité de préceptorat, voir Matthieu Clément, *Salomon de Charrière de Sévery, gouverneur d'un prince*, mémoire de Master, Université de Lausanne, 2015 ; Sévery, *La Vie de société dans le Pays de Vaud*, vol. 1, chap. IV.
- 5 Lettre d'Antoine-Noé Polier de Bottens à Salomon de Charrière de Sévery, Lausanne, [19 janvier 1751], cote ACV, P Charrière de Sévery, B 104/2044. L'orthographe et la ponctuation des citations ont été modernisées. Un extrait de la lettre a déjà été publié dans Sévery, *La Vie de société dans le Pays de Vaud*, vol. 2, p. 197-198.
- 6 Charles Guillaume Loys de Bochat (1695-1754) est professeur de droit naturel, puis d'histoire à l'Académie de Lausanne. Depuis 1740, il assume la charge de lieutenant baillival. Voir la contribution de Kilian Rustichelli dans ce volume.
- 7 Le colonel Charles Duval de La Pottrie (v. 1702-1772) a été notamment le gouverneur du comte Simon Auguste de La Lippe (1727-1782), qui a séjourné à Lausanne entre 1737 et 1747. Fils de huguenots réfugiés au Danemark, La Pottrie épouse l'une des filles de Samuel Seigneux, bourgmestre de Lausanne.
- 8 Il s'agit de Charles Frédéric de Bade-Durlach et de son frère Guillaume Louis, les fils de Frédéric, prince héritier de Bade-Durlach. À leur sujet, voir la contribution de Danièle Tosato-Rigo, « Lausanne au carrefour des voyages de formation aristocratique », dans ce volume.
- 9 À titre comparatif, le salaire annuel d'un pasteur de la 1<sup>re</sup> classe est de 1274 £ en 1798 (Norbert Furrer, *Vade-mecum monétaire vaudois, XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Lausanne, Antipodes, 2010, p. 101). Il s'agit donc d'un revenu substantiel malgré les frais que cela induit.
- 10 Polier fait allusion au comte de La Lippe et au baron de Rosenthal. Ce dernier est en fait le prince Charles Christian de Nassau-Weilbourg (1735-1788), qui voyage sous un autre nom, comme il était fréquent pour des personnes de ce rang. Les deux élèves de La Pottrie sont cousins.
- 11 François-Louis de Bons (1723-1797), consacré en 1747 après des études de théologie à Lausanne et à Leyden, quittera Lausanne en 1751 pour devenir pendant dix ans pasteur de l'Église wallonne de Londres.
- 12 Il est probablement question des enfants du comte Christian Auguste de Solms-Laubach (1714-1784), nés en 1740 et 1743.
- 13 ACV, P Charrière de Sévery, B 104/2044.
- 14 Lettre d'Antoine-Noé Polier de Bottens à Salomon de Charrière de Sévery, Lausanne, 19 janvier 1751, cote ACV, P Charrière de Sévery, B 104/2040.
- 15 *Id.*, 1<sup>er</sup> juin 1751, cote ACV, P Charrière de Sévery, B 104/2041.
- 16 Cité dans Morren, *La Vie lausannoise au XVIII<sup>e</sup> siècle*, p. 99 (copie de lettre à son frère Georges, 23 décembre 1761, cote ACV, P René Monod, 18/1, p. 25).
- 17 Pour les pensions genevoises, dont les moins chères sont à 4 louis, Ebel précise que « pour cette somme, vous avez une bonne chambre, le bois, la lumière, à déjeuner, à dîner, à souper et du thé, dans l'après midi, et le service des domestiques. » On peut supposer qu'il en est de même pour les pensions lausannoises.
- 18 Johann Gottfried Ebel, *Instructions pour un voyageur qui se propose de parcourir la Suisse de la manière la plus utile et la plus propre à lui procurer toutes les jouissances dont cette contrée abonde*, trad. de l'allemand, Bâle, J.J. Tourneisen, 1795, vol. 2, p. 169-170.
- 19 Heinrich August Reichard, *Guide des voyageurs en Europe*, Weimar, Bureau d'Industrie, 1805, vol. 2, p. 498. Reichard se base sur l'ouvrage d'Ebel.
- 20 Johann Gottfried Ebel, *Manuel du voyageur en Suisse*, Zurich, Orell, Füssli et C<sup>e</sup>, 1805, t. III, p. 217. Voir aussi la contribution d'Ariane Devanthéry, « Lausanne, sur la route du Grand Tour », dans ce volume.
- 21 Gibbon, *Mémoires, suivis de quelques ouvrages posthumes*, vol. 1, p. 82.
- 22 *Id.*, p. 79.
- 23 Gibbon, *Journal à Lausanne, 1763-1764*, p. 263, 17 avril 1764. Sur la pension Mézery, voir la contribution de Danièle Tosato-Rigo, qui précède dans ce volume.

# Un pasteur et son épouse dans leur intimité

Béatrice Lovis

Le pasteur Antoine-Noé Polier de Bottens s'est fait représenter avec sa femme sur une toile anonyme de très belle facture [fig. 1b]. Le jeune couple pose dans une attitude empreinte à la fois de naturel et d'une grande noblesse. À sa toilette, Mme Polier détourne son regard du miroir posé sur une coiffeuse pour fixer le spectateur, tandis que son mari, les cheveux poudrés et vêtu d'une robe de chambre de soie bleue et or, tient dans sa main un manuscrit<sup>1</sup>, le regard perdu dans ses pensées. L'intimité de la scène contraste avec les dimensions imposantes de l'œuvre (101.5 × 138 cm).

Un article de l'historienne Herminie Chavannes, paru dans la *Revue suisse* en 1839, permettrait de lever le mystère sur l'identité du peintre, dont les talents étaient bien supérieurs à ceux des portraitistes que l'on pouvait trouver alors sur la scène artistique lausannoise. Retraçant la vie de son amie Isabelle de Montolieu, la fille aînée des Polier de Bottens, Herminie Chavannes évoque la demeure de la romancière, décédée depuis peu :

Il me semble encore la voir dans son joli cabinet où l'on ne parvenait qu'en traversant une pièce ornée de vases, de fleurs et de cages d'oiseaux; plusieurs gravures de *Caroline*, quelques portraits de famille, ceux de Mmes de Staël, de Genlis et de Valence, décoraient le lieu favori dont la vue s'étendait sur une partie du lac et des Alpes. Dans la pièce voisine, un grand portrait de famille peint par le célèbre Pompeo Battoni, l'un des derniers peintres de mérite de l'Italie, aujourd'hui si pauvre en artistes distingués, attirait particulièrement l'attention. Madame de Montolieu se plaisait à en raconter l'histoire. Pompeo Battoni cherchait partout une tête qui répondit à son idéal de St. Paul prêchant à Athènes. Il se rend dans l'un de nos temples. M. le doyen de Bottens occupait la chaire. Voilà le modèle qu'il me faut, se dit le peintre romain. Il parvint à se faire présenter à M. de Bottens, fut écouté et satisfait; puis, avant de partir, peignit encore la belle tête qui l'avait captivé, et disposa l'ordonnance du groupe qu'une main moins habile dut achever. Mme Polier de Bottens est à sa toilette, son mari debout en robe de chambre à grands ramages et cheveux poudrés.<sup>2</sup>

Pompeo Battoni (1708-1787) – dont l'œuvre a été récemment mise en valeur lors de grandes expositions à Londres, Houston et Lucca<sup>3</sup>, sa ville natale – s'est fait connaître comme peintre d'histoire, mais surtout comme portraitiste. De nombreux voyageurs du Grand Tour sont passés par son atelier à Rome. Si le rendu du visage de Polier [fig. 1a] s'approche du talent du peintre italien et qu'au moins deux mains différentes peuvent être distinguées<sup>4</sup>, le fait que les biographes de Battoni n'ont pas repéré de séjours de l'artiste hors de son pays<sup>5</sup> ne permet pas de vérifier l'exactitude des propos rapportés par Herminie Chavannes.

Avec une pointe de nostalgie, l'historienne lausannoise fait remarquer que ce portrait de pasteur aux allures aristocratiques est désormais le témoin d'un temps révolu: « Cette scène d'intérieur ne s'appliquerait plus à ce qui se passe dans nos familles de pasteurs; la peinture nous donne souvent beaucoup à apprendre sur la marche du temps et celle des choses. »<sup>6</sup>

**Fig. 1b.** Anonyme [Pompeo Battoni?], *Portrait d'Antoine-Noé Polier de Bottens et de sa femme Élisabeth Antoinette Suzanne Lagier de Pluviannes*, huile sur toile, 101.5 × 138 cm, [v. 1750-1760]. MHL, inv. I.164.Polier famil.1.

Actuellement conservé au Musée historique de Lausanne et exposé dans le secteur consacré aux Lumières lausannoises, le portrait du couple Polier de Bottens a orné pendant plusieurs décennies le grand salon du château de Mézery (p. 410, fig. 2), propriété de la famille Constant, qui avait hérité du tableau par le truchement des alliances.



- 1 Une recherche plus approfondie dans les archives de Polier de Bottens devrait être entreprise pour tenter d'identifier l'auteur du texte dont on arrive à déchiffrer le titre (« Réflexion et pensées diverses de T\*\*\* »).
- 2 [Herminie Chavannes], « Un conte inédit de Mme de Montolieu », *Revue suisse*, n° 2, 1839, p. 603-624, partic. p. 610-611. Une première variante de cet article se trouve dans le fonds de la famille de Crousaz (BCUL, IS 1997, VIII/F,

« Quelques lignes sur Mme la Baronne de Montolieu, morte à Lausanne le 29 déc. 1832 », signé « H. C. Hanovre 14 Jan: 1833 »).

- 3 Edgar Peters Bowron et Peter Björn Kerber, *Pompeo Batoni. Prince of Painters in Eighteenth-Century Rome*, cat. expo., Yale University Press, New Haven and London; The Museum of Fine Arts, Houston, 2007; Liliana Barroero et Fernando Mazzocca (dir.), *Pompeo Batoni (1708-1787). L'Europa*

*delle Corti e il Grand Tour*, cat. expo., Milano, SilvanaEditoriale, 2008.

- 4 Les draperies sur les côtés ont en effet été réalisées par une autre main, « moins habile ». Une étude stylistique plus poussée devrait être menée.
- 5 Voir sa biographie dans Barroero et Mazzocca (dir.), *Pompeo Batoni (1708-1787). op. cit.*, p. 402 ss.
- 6 [Chavannes], « Un conte inédit de Mme de Montolieu », art. cit., p. 611.